



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION DÉCISION N° DM-21-262
DEAMBULATIONS DU 13 JUILLET 2021 EN DATE DU 21 JUILLET 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un événement pour la fête nationale.

CONSIDÉRANT la proposition faite par le collectif Bonheur Intérieur Brut

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec le collectif du Bonheur Intérieur Brut ; sise au 41-43, rue Raymond du Temple – 94300 VINCENNES représenté par Monsieur Jack Souvant président de l'association, aux fins d'assurer l'animation le mardi 13 juillet 2021 dans le cadre de la fête nationale ; Le montant de la prestation s'élève à vingt-deux mille euros (21 000 €) TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210721-lmc1H8742H1-AR Date de réception en Préfecture : 21/07/2021 Date de Publication : 21/07/2021
